

Commune d'Ailly sur Noye
Conseil Municipal du 24 Juin 2021
Extrait du registre des délibérations

n°2021-24-06-05

Date de la convocation:

18 / 06 / 2021

Convoqués: 23
Présents : 18
Représentés : 1
Absents : 4

Objet :

Administration

Demande de subvention –
Bureaux occultés

L'an deux mil vingt et un, le vingt quatre juin à vingt heure, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Pierre DURAND, Maire de la commune.

Étaient présents: Christine BOURDELLE, Nicolas BLIN, Maryse-Corinne ROSE, Jean Noël LECOINTE, Sonia DOUAY, Pascale GIRARD, Edith DELBEY, Gérard LEROY, Frédéric PINOIT, Annie COCHET, Patrick BERMOND, Richard BENOIT, Céline TAMPIGNY, Vincent DAINE, Paolo MARCELO, Marie Hélène MARCEL, Marylène FRANZ

Étaient représentés : Karine PAGEAU par Paolo MARCELO

Était absent : Anne Marie LATEUR, Sébastien VILLAIN, Catherine WANTIEZ, Tristan ROUSSEL-DASSONVILLE

Nicolas BLIN est désigné secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que ce projet, d'ouverture des bureaux occultés dans l'hôtel de ville, est estimé à 50 717 € HT et qu'il a bénéficié d'une aide DETR de 15 215€. Il y a lieu de solliciter l'aide du Département par le biais de l'enveloppe territoriale CCALN en faisant de ce projet une phase 1 d'une Maison France Service.

Le nouveau plan de financement proposé serait le suivant :

	TAUX	MONTANT en € HT
DETR	30 %	15 215
CD (enveloppe territoriale)	25 %	12 679
Commune	45 %	22 823
Total	100 %	50 717

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de valider ce nouveau plan de financement
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention, pour ce projet, auprès du conseil département
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la complétude des dossiers

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme

Le MAIRE,
Pierre DURAND

